



**Millau**  
VILLE DE

www.millau.fr

**COMMUNE DE MILLAU**  
**EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 juillet 2020**

L'an deux mille vingt, le quinze juillet à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU  
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,  
après convocation légale, sous la présidence de Mme Emmanuelle GAZEL

**Nombre de conseillers :**

En exercice.....35  
Présents.....34  
Votants.....34

Objet :

**RAPPORTEUR :**  
**Madame la Maire**

**Délibération numéro :**  
**2020/059**  
**Enumération des décisions**  
**du Maire**

Nota - La Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : mercredi 22 juillet 2020, que la convocation du conseil avait été établie le jeudi 9 juillet 2020

La Maire



**DECISIONS DU MAIRE :**

Les décisions du Maire sont consultables dans leur intégralité sur le site internet de la Ville dans la rubrique Délibérations.

**ETAIENT PRESENTS :** Emmanuelle GAZEL, Thierry PEREZ-LAFONT, Corinne MORA, Jean-Pierre MAS, Corinne COMPAN, Valentin ARTAL, Martine BACHELET, Michel DURAND, Aurélie ESON, Nicolas WOHREL, Sylvie MARTIN-DUMAZER, Patrick PES, Jean-Louis JALLAGEAS, Jean-Claude BENOIT, Nadine TUFFERY, Bernard GREGOIRE, Martine MANANET, Didier DAURES, Catherine JOUVE, Bouchra EL MEROUANI, Yannick DOULS, Marie-Eve PANIS, Séverine PEYRETOUT, Charlie MEDEIROS, Fabrice COINTOT, Angéline OKOME OSSOUKA LATORRE, Alain NAYRAC, Daniel DIAZ, Claude ASSIER, Christophe SAINT PIERRE, Bérénice LACAN, Karine ORCEL, Christelle SUDRES BALTRONS, Nicolas CHIOTTI

**ETAIENT EXCUSES :** Philippe RAMONDENC

**PROCURATIONS :** Philippe RAMONDENC pouvoir à Nicolas CHIOTTI

**ETAIENT ABSENTS :**

Monsieur Valentin ARTAL est désigné(e) en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur Jérôme CHIODO, Directeur Général des Services de la Mairie a été désigné comme secrétaire auxiliaire de séance.

Numéros	Services	OBJET :
050	Commande publique	<p>De signer suite à avis d'appel public à la concurrence en date du : 11 février 2020 et publication sur : BOAMP Site internet de la ville de Millau Site <a href="https://www.marches-publics.fr">https://www.marches-publics.fr</a> Le marché et ses avenants : « Réhabilitation du Centre Régional d'Échanges et d'Animation (CREA) – Menuiserie Bois » Attribué à : SAS LAUSSEL et FAU : 59, avenue Tabardel – 12 740 - Sébazac-Concourès L'exécution du marché débute à compter de la notification du contrat.</p> <p style="text-align: right;">Montant du marché : 86 367,30 € TTC. Imputation budgétaire de la Ville (dépense BP 2019) : Nature 2313, TS 149.</p>

051	CCAS	<p>De mettre à disposition quatre agents par jour de la ville de Millau, volontaires, auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) afin d'assurer la continuité des services que nous devons rendre à nos aînés dans le contexte de pandémie du COVID-19, notamment au sein de la cellule d'appel téléphonique « Allo sénior » et la collecte de denrées alimentaires.</p> <p>La mise à disposition débute à compter du 16 mars 2020 et ce jusqu'à la fin du stade 3 de la pandémie.</p> <p>Mise à disposition à titre gratuit.</p>
Foncier		De mettre à disposition un local du domaine privé communal :
052	Foncier	<p>Sis : parcelle AC N° 747, rue Mathieu Prévot dans propriété Jonquet et composé de quatre pièces et d'un hangar au profit des associations Éclaireuses et Éclaireurs de France – groupe de Millau – Saint-Affrique et Récup en Stock.</p> <p>A compter du 1er avril 2020 et pour une durée de six mois.</p> <p>Mise à disposition à titre gracieux :</p> <p>Les charges et contributions personnelles, les frais de fonctionnement (eau, électricité...), les frais de raccordement aux réseaux et les taxes et impositions inhérentes à l'installation et à l'activité sont à la charge du bénéficiaire.</p> <p>Pour faciliter l'exécution de la présente convention, les bénéficiaires désignent l'association Éclaireuses et Éclaireurs de France pour procéder à toute opération de gestion qui découle des droits et des obligations contenus dans la présente, ce que la Commune accepte.</p> <p>Les personnes morales bénéficiaires de la présente convention déclarent être conjointement et solidairement tenues à son exécution. En conséquence, en cas de défaillance de l'une d'entre-elles, la Commune pourra réclamer à l'autre bénéficiaire l'exécution pleine et entière des obligations.</p> <p>Imputation budgétaire (Recettes BP 2020) : Fonction 0200, Nature 7588, TS 130.</p>
053	Foncier	<p>Sis route de Millau-Plage, à Saint-Estève, parcelle E N° 485p au profit de l'association des Chasseurs Millavois</p> <p>A compter du 1er avril 2020 et pour une durée de trois ans renouvelable par tacite reconduction sans pouvoir excéder douze ans</p> <p>Mise à disposition à titre gracieux :</p> <p>Les charges afférentes au fonctionnement et les impôts et taxes seront acquittées directement par le bénéficiaire ou remboursés à la Commune.</p> <p>Imputation budgétaire (Recettes BP 2020) : Fonction 0200, Nature 7588, TS 130.</p>
054	Foncier	<p>De mettre à disposition un immeuble en nature de terre du domaine public communal</p> <p>Sis parcelle DN N° 14, au Camp de Naulas, d'une surface de deux hectares environ au profit de l'association Moto-Club du Lévezou.</p> <p>A compter du 1er avril 2020 et pour une durée d'un an non renouvelable, compte-tenu du projet d'extension du stand de tir.</p> <p>Le bénéficiaire reconnaît expressément le caractère révocable de la présente autorisation et s'engage à libérer les lieux sans indemnité à la première requête de la Commune.</p> <p>Montant de la redevance annuelle : 100 €, versé en fin de période.</p> <p>Les charges et contributions personnelles et les taxes et impositions inhérentes à l'installation et à l'activité sont à la charge du bénéficiaire.</p> <p>Imputation budgétaire (Recettes BP 2020) : Fonction 01, Nature 752, TS 130 ; Fonction 0200, Nature 7588, TS 130.</p>
055	Culture	<p>De signer un contrat de cession de spectacle avec Monsieur Philippe DURAND, représentant le Théâtre du Firmament Pneumatique</p> <p>Domicilié : à l'Oustal - place Carnot – 30 270 – Saint Jean du Gard</p>

		<p>Pour une représentation du spectacle : Toile Tissée Le samedi 14 novembre 2020 de 20 h à minuit (trois sets de 15 minutes)</p> <p style="text-align: right;">Montant de la prestation : L'association est non assujettie à la TVA. 1 845 € tout compris. Imputation budgétaire (Dépense BP 2020) : Fonction 322, Nature 611, TS 167.</p>
056	Affaires Juridiques	<p>De confier à Maître LECARPENTIER, Cabinet BOUYSSOU &amp; Associés Domicilié : 72, rue Pierre Paul RIQUET – 31 000 – Toulouse, la défense des intérêts de la Ville dans l'instance enregistrée au Greffe du Tribunal Administratif de Toulouse sous le numéro 1906953.</p> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire (Dépense BP 2020) : Fonction 6227, Nature 01, TS 131.</p>
057	Affaires Juridiques	<p>D'approuver les termes de l'avenant n°3 à la convention initiale de mise à disposition du domaine public pour une buvette / restaurant à Gourg de Bades au profit de la SAS le Duo représentée par Monsieur Channy CALMELS.</p> <p style="text-align: right;">Les autres termes de la convention demeurent inchangés.</p>
058	Foncier	<p>De mettre à disposition d'un local du domaine public communal de 100 m<sup>2</sup> environ Sis parcelle au groupe scolaire Jean-Henri FABRE, situé rue Paul RAMADIER, dans un immeuble cadastré section AS N°39 au profit de Poly'Songs A compter du 1er septembre 2018 pour une durée de quatre ans. Cette mise à disposition est autorisée dans la cadre d'un partage de locaux avec d'autres associations.</p> <p style="text-align: right;">Mise à disposition à titre gratuit.</p>
	Foncier	<p>De renouveler la mise disposition d'un local du domaine public communal de 100 m<sup>2</sup> environ, sis parcelle au groupe scolaire Jean-Henri FABRE, situé rue Paul RAMADIER, dans un immeuble cadastré section AS N°39 au profit de :</p>
059	Foncier	<p>L'association Batucad'Oc (Batucada » Samba Moi ») A compter du 1er septembre 2018 pour une durée de quatre ans. Cette mise à disposition est autorisée dans la cadre d'un partage de locaux avec d'autres associations. La demande de mise en place de miroirs sur l'un des murs de la salle devra faire l'objet d'un accord des Services Techniques de la Commune. Les travaux devront être réalisés selon les préconisations et sous leur contrôle. Ils seront aux frais du bénéficiaire.</p> <p style="text-align: right;">Mise à disposition à titre gratuit.</p>
060	Foncier	<p>L'association Chanlibre À compter du 1er septembre 2018 pour une durée de quatre ans. Cette mise à disposition est autorisée dans la cadre d'un partage de locaux avec d'autres associations.</p> <p style="text-align: right;">Mise à disposition à titre gratuit.</p>
061	Foncier	<p>De renouveler la mise à disposition deux appartements d'environ 80 m<sup>2</sup> chacun situés au 25, avenue Charles de Gaulle, dans un ensemble immobilier cadastré AE N° 36 constituant le groupe scolaire du Crès au profit de la CPIE du Rouergue. À compter du 1er février 2019 pour une durée de quatre ans.</p> <p style="text-align: right;">Mise à disposition à titre gratuit.</p> <p>Les charges et contributions personnelles sont directement acquittées par le bénéficiaire ou remboursées à la Commune, la répartition se faisant au prorata de la surface de l'immeuble qu'il occupe.</p> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire (Recettes BP 2020) : Fonction 0200, Nature 7588, TS 130.</p>
062	Éducation	<p>De signer une convention de prêt d'un PC portable aux parents et aux représentants légaux des enfants des écoles de Millau qui en feraient demandé pour leur permettre de</p>

		<p>poursuivre les enseignements dans de meilleures conditions durant la période du confinement dû à la pandémie de COVID-19.</p> <p style="text-align: right;">Prêt à titre gratuit</p>
063	Théâtre de la Maison du Peuple	<p>De signer l'avenant N° 1 à la convention de résidence artistique avec Madame Delphine FOUGEROLLE, présidente de Cie Super-Chahut Domiciliée : 3, route de Fournois – 34 320 – Vailhan. Pour une résidence du mardi 20 mai jusqu'au 24 mai 2020 au studio Martha Graham du Théâtre de la Maison du Peuple. Pour le spectacle Caché !</p> <p style="text-align: right;">Montant de la prestation : 2 743 € TTC,</p> <p>Correspondant à une avance de la cession de la représentation qui fera l'objet d'un contrat séparé pour la prochaine saison 20-21.</p> <p>Auxquels s'ajouteront les frais annexes décrits dans le contrat pour un montant maximum de 700 €.</p> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire (Dépense BP 2020) : Fonction 313, Nature 611, TS 151.</p>
064	Affaires Juridiques	<p>De confier à Maître LECARPENTIER, Cabinet BOUYSSOU &amp; Associés, Sis 72, rue Pierre Paul RIQUET – 31 000 – Toulouse, la défense des intérêts de la ville dans l'instance enregistrée au Greffe du Tribunal Administratif de Toulouse sous le numéro 2001662-6.</p> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire (Dépense BP 2020) : Fonction 6227, Nature 01, TS 131.</p>
065	Affaires Juridiques	<p>De signer la convention de prêt de véhicule auprès de l'association PINGPONG, Sise 21, rue du Pont de Fer – 12 100 – Millau. Mise à disposition tous les mercredis pour effectuer des livraisons (prise en main le mardi à 15 h 00 et remise du véhicule le mercredi à 18 h 00) pendant une période de huit mois à compter de la signature de la convention. L'association devra assurer le véhicule le temps du prêt.</p> <p style="text-align: right;">Prêt à titre gratuit</p>
066	Sports Santé	<p>D'approuver les termes de la convention de mise à disposition de L'association Couleur Caillou l'équipement sportif « salle d'escalade » Pour une durée d'un an renouvelable une fois.</p> <p style="text-align: right;">Mise à disposition à titre gratuit</p>
067	Théâtre de la Maison du Peuple	<p>De signer un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec Madame Alexandra TOBELAIM, directrice du théâtre : Le Théâtre du Nord Est / Nest, sis 15, route de Manom – 57 100 – Thionville. Pour une représentation composée de quarante-deux rendez-vous téléphoniques Le samedi 06 juin 2020 de 14 h à 14 h 45.</p> <p style="text-align: right;">Montant de la prestation : 1 883,18 € TTC.</p> <p>Auxquels s'ajouteront les frais annexes décrits dans le contrat pour un montant maximum de 100 €.</p> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire (Dépense BP 2020) : Fonction 313, Nature 611, TS 151.</p>
Commande publique		De signer suite à avis d'appel public à la concurrence en date du :
068	Commande publique	<p>29 janvier 2020 et publication sur : BOAMP Site internet de la ville de Millau Site <a href="https://www.marches-publics.fr">https://www.marches-publics.fr</a> Le marché et ses avenants : « La rénovation et l'extension du Centre d'Accueil et d'Hébergement d'Urgence des femmes (CAHUF) de la ville de Millau 12 100 »</p>

Attribué à :

Lot 2 : Ossature bois  
 -SARL AUSTRUY Philippe Charpentes – Parc d'Activités Millau Viaduc – 148, boulevard de Rollens – BP 90103 – 12 101 – Millau cedex

Lot 4 : Étanchéité / Zinguerie  
 -SARL Aveyron Couverture – 819, rue les Hauts du Vivier – 12 100 – Millau

Lot 5 : Menuiseries extérieures  
 -SAS ANGLES – 133, rue Jean Cottereau Viala – 1 2100 – Millau

Lot 6 : Menuiseries intérieures  
 -SARL aux Compagnons – 425, avenue de l'Europe – 12 100 - Millau

Lot 7 : Cloisons / Isolations / Faux Plafonds  
 -SARL NOUAL Gérard – 65, rue Jean Cottereau Viala - 12100 – Millau

Lot 8 : Chappe / Carrelage / Faïence  
 -SARL Les Chapes d'Oit – Parc artisanal – ZA des Tumulus – 12 130 – Pierrefiche d'Oit

Lot 9 : Revêtement sols souples

Lot 10 : Peinture / Nettoyage  
 -SARL Philippe ARLES – 2, rue de Planard – 12 100 – Millau

Lot 11 : Plateforme élévatrice  
 -SARL NEGRIER et Fils – route de Rodez – 12 120 – Salmiech

Lot 12 : Électricité / VMC  
 -SARL Michael MENU – 5, avenue du Pont Lerouge – 12 100 - Millau

Lot 13 : Chauffage / Plomberie  
 -SARL Nicolas TREILLET – 25, avenue Édouard Alfred Martel – 12 100 – Millau

Le lot N°1 : Démolition / Gros œuvre / Abords et le lot N° 3 : Enduit Façade / ITE sont déclarés infructueux.

La durée du marché est de huit mois à compter de l'ordre de service.

Montant du marché :

		Montant TTC
Lot n° 1	Démolition / Gros œuvre / Abords	Infructueux
Lot n° 2	Ossature bois	12 682,64 €
Lot n° 3	Enduit Façade / ITE	Infructueux
Lot n° 4	Étanchéité / Zinguerie	12 060,48 €
Lot n° 5	Menuiseries extérieures	70 051,16 €
Lot n° 6	Menuiseries intérieures	29 902,37 €
Lot n° 7	Cloisons / Isolations / Faux Plafonds	16 444,62 €
Lot n° 8	Chappe / Carrelage / Faïence	6 774,96 €
Lot n° 9	Revêtement sols souples	5 794,80 €
Lot n° 10	Peinture / Nettoyage	22 752,12 €
Lot n° 11	Plateforme élévatrice	14 664,50 €
Lot n° 12	Électricité / VMC	39 502,39 €
Lot n° 13	Chauffage / Plomberie	37 838,98 €

Imputation budgétaire de la Ville (dépense BP 2020) :  
 Nature 21571, TS 0200.

069	Commande publique	28 février 2020 et publication sur : BOAMP Site internet de la ville de Millau
-----	-------------------	--

		<p>Site <a href="https://www.marches-publics.fr">https://www.marches-publics.fr</a>  Le marché et ses avenants : « La rénovation et l'extension du Centre d'Accueil et d'Hébergement d'Urgence des femmes (CAHUF) de la ville de Millau 12 100 »  Attribué à :  Lot 1 : Démolition / Gros œuvre / Abords  -SARL Sud Aveyron Construction : 13, avenue Jean Monnet - 12 100 - Creissels  Lot 3 : Enduit Façade / ITE  -EURL Euro Façades SALVAN – 232, avenue Jean Monnet - 12 100 - Creissels  La durée du marché est de huit mois à compter de l'ordre de service.</p> <p style="text-align: right;">Montant du marché :</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th></th> <th></th> <th>Montant TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Lot n° 1</td> <td>Démolition / Gros œuvre / Abords</td> <td>72 465,48 €</td> </tr> <tr> <td>Lot n° 3</td> <td>Enduit Façade / ITE</td> <td>43 190,62 €</td> </tr> </tbody> </table> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire de la Ville (dépense BP 2020) :  Fonction 511, Nature 21571, TS 0200.</p>			Montant TTC	Lot n° 1	Démolition / Gros œuvre / Abords	72 465,48 €	Lot n° 3	Enduit Façade / ITE	43 190,62 €
		Montant TTC									
Lot n° 1	Démolition / Gros œuvre / Abords	72 465,48 €									
Lot n° 3	Enduit Façade / ITE	43 190,62 €									
070	Bâtiment	<p>De signer cinq contrats de prestation avec la société FILDAIR-NUISIBLES-OUTOF  Sise 401, boulevard de Gandalous – 12 100 – Millau.  La nature des prestations est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dératisation et désinfection : deux passages par an avec garantie de ré-intervention : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Archives municipales ;</li> <li>• Centre de loisirs Louis Bonniol ;</li> <li>• Pôle Petite Enfance.</li> </ul> </li> <li>- Dératisation et désinfection : deux passages par mois avec garantie de ré-intervention : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bac à sable de l'Hôtel de Ville ;</li> <li>• Pigeonnier du square Malraux.</li> </ul> </li> </ul> <p style="text-align: right;">Montant de la prestation :  1 915 €.  La société n'est pas assujettie à la TVA.  Imputation budgétaire (Dépense BP 2020) :  Fonction suivant les sites, Nature 6156, TS 230</p>									
071	Foncier	<p>De préempter l'immeuble sis impasse Etienne Delmas, cadastré Section AC n° 231, appartenant à Madame Monique VAYSSE et Madame Corinne MARTY</p> <p style="text-align: right;">Montant de la préemption :  72 000 €.  Imputation budgétaire (Dépense BP 2020) :  Fonction 824, Nature 2138, TS 130.</p>									
072	Foncier	<p>Décide que l'article 1 de l'avenant à la convention du 25 juin 2018 vient modifier l'article 6-1 des conditions particulières :</p> <p>Pendant la durée des Natural Games, le bénéficiaire s'engage à déplacer son point de départ-arrivée sur la plage du Gourg de Bades  De stocker son matériel dans l'enclos du matériel sportif du site de La Maladrerie devra s'effectuer en présence du Responsable Mairie du site.  A se conformer aux mesures prises par les autorités gouvernementales en vue de limiter la propagation du COVID 19 et à suivre les préconisations émises par la Fédération Française de Ski Nautique et Wakeboard.</p>									
	Foncier	De mettre à disposition un local du domaine public communal :									
073	Foncier	<p>Au 2ème étage du bâtiment sis 16, boulevard de l'Ayrolle parcelle AP n° 76 au profit de l'ASSA-ATP  Cette mise à disposition est autorisée dans le cadre d'un partage de locaux avec une autre association.</p>									

		<p>Elle est consentie pour une durée de trois ans à compter du 1er novembre 2018.</p> <p>Montant de la redevance annuelle : 754 €, révisable chaque année.</p> <p>Imputation budgétaire (Recettes BP 2020) : Fonction 01, Nature 752, TS 130.</p>									
074	Foncier	<p>Au 2ème étage du bâtiment sis 2, rue Saint-Jean parcelle AP n° 76</p> <p>Au profit de Millau en Jazz</p> <p>Cette mise à disposition est autorisée dans le cadre d'un partage de locaux avec une autre association.</p> <p>Elle est consentie pour une durée de trois ans à compter du 1er novembre 2018.</p> <p>Montant de la redevance annuelle : 754 €, révisable chaque année.</p> <p>Imputation budgétaire (Recettes BP 2020) : Fonction 01, Nature 752, TS 130.</p>									
075	Sports	<p>De mettre à disposition le stade d'eaux vives et ses équipements annexes, du matériel de logistique ainsi que des outils de communication afin de permettre le bon déroulement de la manifestation Weekend Adrenaline Aveyron, qui réunit plus de deux internes en médecine a pour objectif la promotion de notre territoire et son potentiel en matière de pratique sportive de pleine nature mais aussi le développement de la couverture médicale sur l'Aveyron, par l'attractivité que cette manifestation peut exercer auprès de jeunes médecins en recherche d'installation professionnelle.</p> <p>D'offrir douze entrées gratuites au stade d'eaux vives soit deux heures de pratique eaux vives d'une valeur de seize euros personne pour la remise des prix.</p> <p>Mise à disposition à titre gratuit</p>									
076	Foncier	<p>De mettre à disposition au profit de Monsieur Jean-Michel SUDRES,</p> <p>Un espace du domaine public communal pour l'installation d'un barnum (3 x 3m).</p> <p>La présente convention d'occupation est consentie du 10 au 24 juin 2020, pour les dates et lieux mentionnés dans la convention.</p> <p>Mise à disposition à titre gratuit</p>									
077	Culture Musée	<p>D'autoriser la signature d'une convention de participation de bénévoles aux activités du musée et du site archéologique de la Graufesenque, encadrant l'intervention, les droits et les devoirs de deux parties</p>									
078	Commande publique	<p>De signer suite à avis d'appel public à la concurrence en date du : 12 février 2020 et publication sur : BOAMP Site internet de la ville de Millau Site <a href="https://www.marches-publics.fr">https://www.marches-publics.fr</a> Le marché et ses avenants : « Aménagement de la place du voutre – ville de Millau - 12100 » Attribué à : Lot 1 : VRD -SAS SEVIGNE : ZI La Borie Sèche – BP.6 – 12 520 - Aguessac Lot 2 : Éclairage Public -SARL Les Illuminés : Pont de la Capelle Viaur – 12-450 - Flavin Lot 3 : Espaces verts -SAS Id Verde : Agence de Bozouls – ZA Les Calsades – 12 340 - Bozouls Lot 4 : Serrurerie -SAS ETS ANGLES – 133, rue Jean Cottereau Viala – 12 100 – Millau. La durée du marché est de cinq mois à compter de l'ordre de service.</p> <p style="text-align: right;">Montant du marché :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th></th> <th style="text-align: right;">Montant TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">Lot n° 1</td> <td style="text-align: center;">VRD</td> <td style="text-align: right;">371 099,22 €</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Lot n°2</td> <td style="text-align: center;">Éclairage Public</td> <td style="text-align: right;">42 270,00 €</td> </tr> </tbody> </table>			Montant TTC	Lot n° 1	VRD	371 099,22 €	Lot n°2	Éclairage Public	42 270,00 €
		Montant TTC									
Lot n° 1	VRD	371 099,22 €									
Lot n°2	Éclairage Public	42 270,00 €									

			Lot n° 3	Espaces verts	69 959,34 e
			Lot n° 4	Serrurerie	28 465,49 €
		Imputation budgétaire de la Ville (dépense BP 2020) : Fonction 824, Nature 2315, TS 200..			
079	Foncier	De mettre à disposition au profit de Monsieur Jean-Michel SUDRES, Un espace du domaine public communal composé de trois places de parking Sis 555, avenue de l'Aigoual, pour l'installation d'un barnum (3 x 3m). La présente convention d'occupation est consentie le 26 juin 2020, à partir de 18h30 et pour une durée de trois heures.  Mise à disposition à titre gratuit			
080	Foncier	De renouveler la mise à disposition d'un immeuble du domaine privé communal Sis 2, rue des Coloristes et 5, rue Saint-Antoine au profit de SOLIHA Aveyron. À compter du 1er juin 2020, Cette convention est active jusqu'à la signature d'un nouveau bail à réhabilitation qui prolongera la collaboration des deux parties, au plus tard avant la fin de l'année 2020. Mise à disposition à titre gratuit			
081	Foncier	Décide que l'article 1 de l'avenant à la convention de mise à disposition du 23 juin 2019 avec l'EURL CREATIS vient modifier l'article 4 des redevances et charges ; Au regard des difficultés liées à la crise sanitaire du COVID-19, la Ville exonère le bénéficiaire du versement annuel de 2020 de la redevance part fixe de 2 000 €. Que l'article 2 vient créer l'article 6-8 dans l'article 6 des conditions particulières. Le bénéficiaire s'engage, pour la saison 2020, à accueillir gracieusement, une fois par semaine quarante enfants du centre de loisir de la ville.			
082	Affaires Juridiques	De confier à Maître Emmanuel HILAIRE Sis 3, rue Darquier – 31 000 – Toulouse, la défense des intérêts de la Ville dans le dossier du confortement du sol du gymnase du Puits de Calés appartenant à la Commune.  Imputation budgétaire (Dépense BP 2020) : Fonction 6227, Nature 01, TS 131.			
083	Énergies	De signer la convention de détection d'anomalies sur les points de comptage d'éclairage public.  Cette prestation gratuite répond à une obligation légale			
084	Culture	De signer un contrat avec l'Association de l'Abbaye de Sylvanès pour réaliser un récital de musique espagnole le 05 août 20250, dans la salle René Rieux, chapelle du CREA à Millau.  Montant de la prestation : 3 165 € TTC. Imputation budgétaire (Dépense BP 2020) : Fonction 33, Nature 6232, TS 149.			
085	Affaires Juridiques	D'aliéner à la société OELIATEC, représentée par son gérant, Monsieur Jean-Pierre BARRE, Domiciliée 60, boulevard de la Haie des Cognets – 35 135 - Saint Jacques de la Lande Une désherbeuse en l'état.  Montant de l'aliénation : 5 400 TTC. Imputation budgétaire (Recettes BP 2020) : Nature 775.			
086	Foncier	De renouveler la mise à disposition d'un local du domaine privé communal, Sis 1, rue Pasteur, parcelle AN n° 141 Au profit de l'association Rencontres du rez-de-chaussée. À compter du 1er avril 2018 au 31 juillet 2020.  Mise à disposition à titre gratuit.  Le bénéficiaire s'engage à acquitter une participation annuelle pour consommation			



		<p>électrique de 100 €.</p> <p>Pour les autres charges et contributions personnelles (taxe ordures ménagères, eau, chauffage...) les dépenses seront réglées directement par le bénéficiaire.</p> <p>Imputation budgétaire (Recettes BP 2020) : Fonction 01, Nature 7588, TS 130.</p>
087	Culture Musée	<p>De signer les contrats suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Monsieur Mickaël BOYER, professeur d'histoire, qui animera le jeudi 30 juillet à 17h la conférence « Femmes de pouvoir dans la Rome Antique : rôles et représentations monétaires des impératrices romaines ».</li> <li>- Monsieur Alain GENOT, auteur, qui sera présent pour des signatures de BD du samedi 1er au dimanche 2 août et une conférence le samedi 1er août 2020 à 17h</li> <li>- Monsieur Laurent SIEURAC, auteur-illustrateur, qui sera présent pour des signatures de BD du mercredi 29 juillet au dimanche 2 août et une conférence le samedi 1er août 2020 à 17h</li> <li>- Fiche de gestion du matériel du Parc Naturel Régional des Grands Causses pour la location d'une tente de 5m x 9m du 30 juillet au 5 août, temps de montage et démontage compris.</li> </ul> <p style="text-align: right;">Montant de la prestation : 2 938,60 € TTC.</p> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire (Dépense BP 2020) : Nature 6232, TS 167 C.</p>
088	Culture Musée	<p>De signer l'avenant n° 1 à la convention du 28/11/2019 avec Sceocosme, représenté par la productrice et artiste, Madame Anaïs MET DEN ANCXT, afin de préciser les modalités de prolongation de l'installation interactive et sonore Sonolithique jusqu'au 30 octobre 2020.</p> <p style="text-align: right;">Montant de la prestation : 1 700 €.</p> <p style="text-align: right;">La société n'est pas assujettie à la TVA.</p> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire (Dépense BP 2020) : Fonction 322, Nature 6233, TS 167.</p>

**Le Conseil municipal prend acte**

Fait et délibéré, à MILLAU les jour, mois et an susdits.

Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

**Emmanuelle GAZEL**

La Maire de Millau

Vice-Présidente de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée



Accusé de réception en préfecture  
012-211201454-20200715-2020DL059-DE  
Reçu le 29/07/2020